



FLASH INTERESSEMENT FINANCIER 2018

Un résultat EXTRAORDINAIRE ...

POUR NOS PATRONS

Issoire, le 12 Mars 2019

Dans son FLASH du 8 Mars 2019 sur le résultat de l'intéressement financier notre direction écrivait : *L'intéressement financier 2018 s'élève à 4% de la masse salariale, soit le taux maximum selon notre accord d'intéressement.*

Ce qu'elle ne communique pas, c'est que le taux maximum est passé de 6% à 4% soit une **perte de 2% pour l'ensemble des salariés.**

A cela s'ajoute, le pourcentage maximum d'intéressement financier + technique versé aux salarié-e-s qui est passé de 14% à 12% de la masse salariale depuis l'augmentation du forfait social.

Ce qui veut dire : **l'augmentation du forfait social pour nos employeurs qui est passé de 8% à 20% en 2012, a été financée chez CONSTELLIUM par le personnel**, c'est pour cela qu'ils sont passé de 14% à 12% maximum de masse salariale.

Il faut savoir que les entreprises peuvent verser jusqu'à 20 % de la masse salariale d'intéressement à leurs salariés donc il reste de la marge pour les patrons de Constellium.

Dans leur flash, ils osent écrire que, grâce à l'implication de tous (sans y inclure le personnel féminin au passage), l'usine d'Issoire a dépassé son budget d'Ebitda et a réalisé 96 Millions d'euros en comptes consolidés (pour 88 Millions d'euros en 2017).

De plus, ils n'y disent pas que **l'intéressement financier est totalement hiérarchisé** : cela veut dire que **plus votre salaire brut est fort plus vous touchez de partie financière.**

Voir tableau ci-dessous avec 4% hiérarchisé sur 13 mois de salaires :

Salaire de base brut	Salaire de base brut x 13mois	Intéressement financier 4% (résultat 2018)	Différence sur prime hiérarchisée entre maxi/mini
6000€	78000€	3120€	x
4000€	52000€	2080€	1040€
2000€	26000€	1040€	2080€
1701€ (MINI grille pour 2018)	22113€	884€	2236€
Salarié à mi-temps	11056€	442€	2678€

Sur le tableau vous constatez que la différence de la prime financière entre :

- un salarié à mi-temps et un salarié à 6000€ brut s'élève à 2678€,
- un salarié à 4000€ brut et un salarié au minimum de la grille (1071€ en 2018) s'élève à 1196€.

=> Aux yeux de notre direction l'implication de toutes et tous n'a donc pas la même valeur.

On le constate sur le salaire brut mais également sur l'intéressement financier.

➤ S'il est juste d'affirmer que chaque salarié aura perçu (prorata temporis) :

- 4 % de sa rémunération annuelle brute.

2986€ au titre de l'intéressement technique qui, lui, n'est pas hiérarchisé

➤ Il est trompeur d'essayer de faire croire aux salarié-e-s que l'intéressement total 2018 (partie technique et financière) pour un salaire mensuel de représente : voir ci-dessous exemples de la direction

- 2000€ bruts : 4026€ soit plus de 2 mois de salaire

- 2500€ bruts : 4286€ soit plus de 1,7 mois de salaire

- 3000€ bruts : 4546€ soit plus de 1,5 mois de salaire

Un tel exemple tendrait à nous faire croire que plus le salaire est faible plus l'intéressement est gros. Alors qu'avec la partie hiérarchisée c'est le contraire.

Cela s'appelle de la COMMUNICATION ET DE LA POLITIQUE PATRONALE.

Pour un salarié au minimum de la grille (1701€) le cumul des deux représente au total 3870€, pour un salarié à mi-temps seulement 3428€, donc il est faux d'essayer de faire croire le contraire aux bas salaires, car 4546€ est bien supérieur à 4026€.

Dans une année exceptionnelle, la direction comme en 2016 et 2017, malgré tous les efforts fournis par les femmes et les hommes d'Issoire, **a reversé seulement 12% de la masse salariale au personnel (11,98%) pour être précis.**

- 96 millions d'euros d'Ebitda = **60567€ par salarié,**

- 96 millions d'euros = 16,4 millions de plus que le budget 2018.

Budget 2018 qui n'était pas de 88 millions comme le laisse croire la communication de la direction, mais de 79,6 millions. Le chiffre de 88 millions étant le réalisé 2017.

=> La différence à elle seule représente par rapport au budget + 16,4 millions d'euros soit **10347 euros** par salarié-e.

On est très loin des 1040 euros qui vont être reversés pour un salaire brut de 2000€.

Et la somme est encore plus misérable pour celles et ceux qui touchent le salaire minimum de la grille ou qui sont à mi-temps pour cause de santé.

Pour finir, contrairement à leur communication et dans une année de tous les records, **96 000 000 euros cette année,** ils nous reversent encore les miettes.

L'intéressement représentera au total pour celles et ceux qui créent les richesses, pas plus qu'en **2015** année où le résultat d'Issoire c'est élevé à **40 000 000 d'euros,** cherchez l'erreur.

LES BONUS VERSES A NOS DIRIGEANTS NE VONT PAS ETRE DE LA MEME CUVÉE QUE CELLES POUR LES SALARIE-E-S : LA LEUR VA ETRE EXCEPTIONNELLE ET EXTRAORDINAIRE.